



## BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 25 juillet 2017

### **Non à la réduction des APL !**

La décision du gouvernement de réduire le montant des aides personnalisées au logement (APL) de 5 € mensuellement à partir du mois d'octobre prochain va affecter les familles et les étudiants les moins argentés. Sans ces aides nombre de familles et d'étudiants ne pourraient pas payer leurs loyers.

280 000 Réunionnais sont concernés par cette décision, des millions au niveau national.

Le gouvernement escomptait réaliser sur le dos des plus démunis une économie de 400 millions d'euros annuellement. Il a d'ores et déjà réussi à se mettre à dos une bonne partie de la population laborieuse et ses enfants.

Il est vrai que Macron et sa clique n'ont pas de problèmes pour se loger. Leurs émoluments se chiffrent à plusieurs milliers d'euros mensuels. Macron est lui logé « aux frais de la princesse ».

Cette décision impopulaire lui a fait perdre 10 % de votes favorables. Sa côte risque encore de chuter encore plus dans les semaines qui viennent avec ses ordonnances qui visent à démolir les protections dont bénéficiaient jusqu'à présent les travailleurs.

Pour ce qui concerne les APL, les associations de défense des locataires et le syndicat étudiant UNEF réclament l'annulation de sa réduction, des pétitions ont commencé à circuler. L'affaire n'en restera certainement pas là. La mobilisation contre cette mesure inique et celles qui vont suivre est indispensable pour la défense du pouvoir d'achat des classes populaires. La CGTR la soutient et y prendra toute sa part.

### **Le gouvernement contre le droit des travailleurs à se soigner ?**

Le syndicat des médecins généralistes de France vient de dénoncer « *le harcèlement croissant de la Sécurité sociale* » exercé par l'organisme pour contrôler les arrêts de travail des salariés délivrés par les médecins.

Il estime que « *les arrêts de travail sont un instrument indispensable dans un monde professionnel de plus en plus dur et font partie de l'arsenal thérapeutique du médecin.* »

Eh oui, alors que l'exploitation des travailleurs, la pression des patrons et de leur hiérarchie augmentent de jour en jour sur les lieux de travail, entraînant accidents de travail, surbooking et dépressions, le gouvernement tout acquis à la cause patronale choisit de s'en prendre aux victimes de la surexploitation.

Ce syndicat de médecins a raison. Ne laissons pas le Médef et Macron démolir notre santé qui est notre capital le plus précieux ! Battons-nous pour exiger de bonnes conditions de travail, la fin des cadences infernales, le respect qui nous est dû et le droit à nous soigner !

Ce sont les patrons qu'il faut contrôler, pas ceux qu'ils exploitent.

### **Non à la liberté des prix de l'énergie !**

Le conseil d'État, plus haute institution de la République, a décidé le 13 juillet de donner raison aux opérateurs privés producteurs d'électricité qui réclamaient à cor et à cri l'abrogation des tarifs régulés du gaz. 5 millions d'usagers de cette énergie doivent donc s'attendre à une explosion de leurs factures de gaz dans les mois qui viennent.

Mais cette décision n'aura pas que des conséquences pour le gaz « de ville ». Il faut s'attendre à ce que la même décision soit prise dans la foulée pour l'électricité. 23 millions d'usagers seront alors concernés.

Jusqu'à présent, les gouvernements s'étaient opposés à répondre favorablement à la liberté des prix pour le gaz et l'électricité de peur de déclencher la colère de la population. L'augmentation des tarifs était donc limitée.

En ouvrant les vannes de la liberté des prix, le nouveau gouvernement va sans doute permettre aux opérateurs privés, mais aussi à EDF, de réaliser encore plus de profits. Il va surtout obliger des millions de familles à réduire leurs consommations d'énergie et certains à y renoncer faute de moyens financiers suffisants. La loi de la finance, c'est la loi de la jungle. Nous la refusons !

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

## Baisses d'impôts : La CGTR finances publiques dénonce...

Nos camarades de la CGTR finances publiques critiquent, à juste titre, les mesures fiscales annoncées par le gouvernement qui profiteront surtout aux plus riches.

C'est un cadeau de 11 milliards d'euros que le gouvernement fera à ses amis capitalistes en 2018. Les actifs financiers, rappelle la CGTR, seront exclus de l'impôt sur la fortune qui sera transformé en impôt sur la fortune immobilière (IFI). Un taux unique forfaitaire de 30 % sera instauré sur les revenus du capital, soit une ristourne de 1,5 milliards d'euros.

De plus, le taux d'impôt sur les sociétés, actuellement de 28% pour le TPE et les PME, sera ramené à 25 % pour toutes les entreprises. Quant au CICE, il sera transformé en baisse de cotisations sociales patronales et profitera donc à toutes les entreprises.

Le gouvernement, comme les précédents, arrose de milliards les plus riches tout en dépouillant les services publics de 20 milliards, notamment sur la masse salariale (non remplacement des départs en retraite, gel du point d'indice, réinstauration du jour de carence, hausse de la CGS pour les salariés et les retraités).

Sarkozy était qualifié de « président des riches », Macron requiert toutes les compétences pour avoir ce titre !

### Restauration scolaire de Saint Benoît : de quoi aiguiser les appétits des capitalistes



La municipalité de Saint Benoît a lancé le 13 juillet un appel d'offre pour l'exploitation de la cuisine centrale et la gestion de la restauration municipale.

Depuis 1998 ce service était confié à une délégation de service publique (DSP) qui a profité jusqu'en 2013 à la société privée Soccegir, puis au groupe Elior avant d'échoir à la société Dupont Restauration par le biais d'une convention provisoire qui a été annulée par une décision du conseil d'État le 24 mai dernier.

Pour autant, la commune de Saint Benoît n'a pas fait le choix de reprendre en main la restauration scolaire et municipale comme c'est le cas dans les 23

autres communes de l'île mais de continuer à enrichir les capitalistes avec l'argent public.

En effet, l'appel d'offre concerne un marché estimé à 16 millions d'euros. Quelle est la part de profits que vont engranger les actionnaires de l'entreprise qui le décrochera ?

Quel avenir pour les salariés ? Sont-ils garantis de garder leur emploi ?

Au mois de mars dernier les salariés de la Sogeccir, soutenus par la CGTR, ont dû se mettre en grève pour obtenir le maintien en poste de 10 de leurs collègues détachés au GHER après la reprise de l'activité par Dupont Restauration.

La CGTR continue de...veiller au grain !

### Non à la casse du Code du travail !

Le Sénat a examiné le projet de loi d'habilitation à réformer le code du Travail par ordonnances. Comme on pouvait s'y attendre, le Sénat, à majorité de droite, a durci le projet en proposant 31 amendements qui visent encore plus à « casser » le code du Travail au nom de la compétitivité des entreprises, des aides aux petites entreprises et d'une flexibilité accrue.

Il n'y a rien à espérer de bon de ces élus qui se présentent comme des représentants du peuple, mais qui sont les valets serviles des classes dominantes.

Les travailleurs ne peuvent compter que sur leurs propres forces pour faire reculer le projet du gouvernement dicté par le patronat.

Une occasion nous est donnée le 12 septembre de nous faire entendre.

Soyons nombreux dans la rue avec la CGTR ce jour-là à dire non à la loi Phillippe-Macron !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.  
Venez nombreux !

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68